



Coopération décentralisée entre villes maghrébines et allemandes Fiche de projet

Projet pilote de tri et recyclage des déchets ménagers

Proposé par la commune:

Tétouan

Nombre d'habitants:

380 787 (RGPH 2014)

Brève présentation du projet :

Le gisement de déchets de la ville de Tétouan est d'environ 470 tonnes par jour. Le taux de collecte se situe entre 85% et 90% selon les quartiers. Les déchets sont actuellement acheminés vers la décharge située à 5,5 km sur la route vers Chefchaouen, et s'étalant sur une superficie d'environ 30 hectares. Cette décharge est en cours de réhabilitation en attendant l'ouverture d'une nouvelle décharge contrôlée répondant aux normes en vigueur. A côté de cette opération de réhabilitation, la Ministre déléguée chargée de l'Environnement a annoncé en 2016, le projet de construction d'un nouveau centre pour l'élimination et la valorisation des déchets (CEV).

En l'absence d'évaluation précise du taux de recyclage et de valorisation réalisés par le secteur informel, celui-ci est estimé être quasiment nul. Après une première expérience de tri à la source menée avec une association nationale et une association locale, à forte valeur démonstrative et pédagogique mais n'ayant pas été concluante en termes de quantité de déchets triés, la Commune de Tétouan souhaite expérimenter à nouveau la collecte sélective des déchets dans un ou plusieurs quartiers pilotes, accompagnée de la mise en place d'une plateforme de recyclage.

La finalité de ce projet est de s'étendre dans l'avenir à l'ensemble du territoire communal, et de tendre vers une gestion intégrée et durable des DMA, basée sur une implication des populations et des associations des quartiers, en vue de généraliser le tri à la source et la collecte sélective en lien avec le projet de futur CEV. La démarche voulue vise aussi à intégrer les récupérateurs informels, ainsi qu'à réduire la quantité de déchets solides et les coûts liés à leur gestion.

Activités principales :

1. Information et sensibilisation des populations des trois quartiers retenus (campagnes d'information et de sensibilisation du public, organisation d'un atelier de renforcement des capacités des associations de quartiers et des clubs de l'environnement des établissements scolaires, production de supports...)
2. Caractérisation des déchets et quantification précise des déchets valorisables
3. Etude socio-économique sur la filière de récupération informelle et le circuit physique et commercial des matériaux recyclés (sur un échantillon de quartiers de la ville de Tétouan)

Objectifs du projet :

4. Mise en œuvre d'un projet pilote puis proposition de méthodologie de généralisation du tri sélectif dans le cadre d'une démarche de gestion intégrée des déchets et de mise en place d'un CEV communal

Budget approximatif

275 000 dirhams (25 413 euros)

Coopération décentralisée entre villes maghrébines et allemandes

Fiche de projet

Titre du projet

Mise en œuvre d'un projet pilote de tri sélectif au sein d'un secteur résidentiel

Proposé par la commune:

Nombre d'habitants:

Tanger

947 952 (RGPH 2014)

Brève présentation du projet :

La Commune de Tanger a déjà initié en 2015 deux projets pilotes de tri à la source à petite échelle dans la perspective d'introduire à moyen terme le tri sélectif au niveau de deux quartiers comptant chacun 30 000 habitants.

Ainsi la Commune a pu réaliser une campagne de sensibilisation dans les deux quartiers de « Hay Al Irfane » et « Hay Al Hassani » avec l'introduction de 2 poubelles supplémentaires, une pour le carton et une autre pour le pain. La quantité totale des poubelles introduites était de 10 poubelles de 240 l par quartier. Cette action démarrée en 2015 n'a pas pu être poursuivie. Une autre action est actuellement réalisée par le Ministère délégué chargé de l'environnement avec l'Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre (AESVT), et connaît des résultats mitigés. Ces deux premières expériences auraient besoin d'être évaluées ex post, afin d'orienter les expériences futures et de permettre un engagement effectif de tous les acteurs.

Plusieurs défis ont empêché l'aboutissement et le succès de ces projets pilotes, à savoir notamment :

- une faible mobilisation et adhésion des habitants au projet de tri ;
- une faible visibilité sur les filières d'écoulement et les preneurs potentiels des déchets triés ;
- une absence de processus de suivi, d'évaluation et de développement des deux petits projets pilotes.

La Commune a ainsi manifesté son intérêt à être appuyée pour expérimenter de nouveau la mise en place du tri sélectif à la source, incluant une stratégie de mobilisation des habitants, un bon dimensionnement des projets de tri, et la mise en place d'un mécanisme de suivi et d'évaluation. Elle pourra également tirer profit de son adhésion au Réseau Marocain de la Gestion des Déchets Urbains, et des retours d'expériences capitalisées au sein de ce réseau.

Activités principales :

Ce projet est en cours d'étude mais pourrait comprendre notamment les principales activités suivantes :

- Réalisation d'une campagne de caractérisation des déchets au niveau des quartiers ciblés ;
- Formation et renforcement de compétences et capacités des cadres et techniciens communaux ;
- Organisation de campagnes de sensibilisation et d'information des ménages ;
- Réalisation d'une enquête socio-économique auprès des récupérateurs informels au niveau des quartiers ciblés ;
- Accompagnement technique pour la mise en place du dispositif et son fonctionnement, en tenant compte de la faisabilité technique et économique et du processus intégré du tri jusqu'à la récupération et la valorisation ;
- Réorganisation de la collecte dans les zones retenues pour le tri à la source et la collecte sélective selon les résultats de l'étude de faisabilité technique et économique ;
- Appui pour la mise en place d'un système de suivi et évaluation fonctionnel

Objectifs du projet :

5. Implantation de la collecte sélective dans un site pilote de la Commune ;
6. D'un point de vue environnemental, réduction de la quantité de déchets, préservation des ressources naturelles ;
7. Allègement des coûts liés à la collecte des déchets solides ;
8. Contribution à l'intégration sociale du secteur informel et à l'amélioration des conditions de travail et de vie des récupérateurs ;
9. Amélioration du cadre de vie des citoyens et de la propreté et santé public en général ;
10. Prolongation de la durée de vie des décharges ;
11. Généralisation et extension à terme de cette expérience à l'échelle de la Commune, après la vérification de la faisabilité technique et économique du tri à la source.

Budget approximatif

300 000 Dhirams (27 573 euros)



Titre du projet

Pilotage du tri à la source des déchets ménagers dans des quartiers résidentiels

Proposé par la commune:

Mohammedia, Maroc

Nombre d'habitants:

208 612

Brève présentation du projet

En 2014, le Ministère délégué chargé de l'Environnement au Maroc a lancé un projet national intitulé « coproduction de la propreté » en partenariat avec l'Association des Enseignants des Sciences de la vie et de la terre (AESVT), dans l'objectif de promouvoir le recyclage des déchets ménagers et assimilés et contribuer à l'objectif national d'atteindre un taux de recyclage de 20% des déchets à l'horizon 2020.

Dans le cadre de ce projet national, la commune urbaine de Mohammedia a initié une expérience pilote de tri sélectif au niveau de 2 écoles primaires, un quartier de logement social, et un quartier résidentiel normal. Le projet a bien démarré au niveau d'une école mais peine toujours à avancer au niveau des autres zones pilotes. Le principal défi qui a été identifié au niveau des deux quartiers et qui entrave l'avancement de l'expérience du tri sélectif est la faible mobilisation des habitants. La commune a donc sollicité un appui dans ce sens afin d'identifier de nouveaux leviers pour le développement et la généralisation de telles expériences pilotes à l'échelle de la commune.

Activités principales

Les étapes principales pour la mise en œuvre de ce projet sont les suivantes :

- Identification des défis et des facteurs d'échec entravant l'implication des habitants des quartiers pilotes
- Elaboration d'une stratégie de mobilisation (communication, adhésion, responsabilisation, etc.) des habitants
- Elaboration d'un plan d'action opérationnel
- Mise en œuvre du plan d'action par la commune, la GIZ et la société civile

Objectifs du projet

Le projet vise à appuyer la mise en place du tri sélectif dans 1 ou 2 quartiers pilotes.

De manière plus spécifique, il contribuera à :

- Renforcer l'implication des habitants des quartiers pilotes dans le projet de tri sélectif
- Renforcer les capacités de la société civile à mobiliser les habitants
- Augmenter le taux de déchets recyclés
- Contribuer à la réussite des projets de tri sélectifs mis en place à titre démonstratifs pour une diffusion à plus grande échelle au niveau de la commune.

Budget approximatif

30.000 €